

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Acheteur

Direction interdépartementale des routes Atlantique

Objet du marché

Diagnostic général et plan de gestion des obligations légales de débroussaillage (OLD) du réseau routier de la DIR Atlantique et de ses dépendances

Marché sur procédure adaptée passé en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur le / / 2026

(à renseigner par le candidat : date de remise de l'offre ou de l'offre finale en cas de remises d'offres successives)

Numéro d'EJ du contrat

Code CPV principal

71300000

Imputation

L'acte d'engagement comporte ____ pages et les annexes n° ____

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant de l'acheteur (RA)

Madame la directrice interdépartementale des routes Atlantique

Ordonnateur

Madame la directrice interdépartementale des routes Atlantique

Comptable public assignataire

Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) de Nouvelle-Aquitaine et
du département de la Gironde

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE 1 CONTRACTANT(S)

☐ Je soussigné,

Nom et prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège
à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

☐ Nous soussignés,

Cotraitant 1

Nom et prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège
à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) n° DIRA-MiMO-26-18 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;



m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et éventuellement au 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et éventuellement au 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et éventuellement au 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Personnes physiques affectées à la mission

La personne physique, chef(fe) de projet, qui est désignée par le titulaire comme « pilote » pour répondre de la qualité d'exécution des prestations et le représenter dans toutes les relations avec le représentant du RA est :

- **nom et prénom (qualité)**.....
.....

Le suppléant désigné par le titulaire est :

- **nom et prénom (qualité)**.....
.....

ARTICLE 2 PRESTATIONS ET PRIX

2.1 Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-2 du CCAP.

Montant des prestations

• Montant hors TVA :				
• TVA au taux de		%,	soit	
• Montant TVA incluse :				
Arrêté en lettres à				

☐ Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du groupement conjoint ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

2.2 Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ Prestataire unique

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- | | |
|-----------------------|--|
| • Montant hors TVA | |
| • Montant TVA incluse | |

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ Groupement solidaire

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- | | |
|-----------------------|--|
| • Montant hors TVA | |
| • Montant TVA incluse | |

Les déclarations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
Total		

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3 DÉLAIS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

3.1 Durée de validité du marché

La durée globale du marché est de 10 mois à compter de sa date de notification.

3.2 Délais distincts

Les prestations définies ci-après devront être exécutées dans les délais suivants à compter de la date d'effet des demandes du représentant du RA formulées au titulaire par tout moyen donnant date certaine (courriel avec accusé de réception, OS, etc.) en prescrivant l'exécution.

Les délais distincts sont fixés comme suit :

Phase	Prestations	délais	Point de départ du délai
<u>Phase 1</u> : définition des périmètres et procédures d'application des OLD	M1 : recueil, analyse et synthèse des données relatives aux périmètres d'application des OLD	2 mois	à/c de l'acte prescrivant de commencer les prestations du délai distinct
	M2 : procédure de mise en œuvre des OLD sur fonds d'autrui	1 mois	à/c de l'acte prescrivant de commencer les prestations du délai distinct
<u>Phase 2</u> : plan de gestion opérationnelle des OLD	M3 : synthèse, recensement des pratiques et méthodologie d'application par CEI – visites sur site	2 mois	à/c de l'acte prescrivant de commencer les prestations du délai distinct
	M4 : établissement du plan de gestion	1 mois	à/c de l'acte prescrivant de commencer les prestations du délai distinct
Toute phase	Compte-rendu de réunion	Fixé à l'article 4 du CCTP	

Ces délais s'entendent hors périodes de validation de la maîtrise d'ouvrage qui s'intercaleront entre ces différents éléments de missions.

Il est précisé que les éléments de mission M1 et M2 pourront se recouvrir partiellement dans le temps après concertation avec le titulaire.

ARTICLE 4 PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-1 du CCAP.

 Prestataire unique

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :																												
à :																												
au nom de :																												
sous le numéro :																	clé RIB :											
code banque :									code guichet :																			
IBAN																												
BIC (par SWIFT)																												

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

 Groupement solidaire

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1																																												
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																												
à :																																												
au nom de :																																												
sous le numéro :																									clé RIB :																			
code banque :																									code guichet :																			
IBAN																																												
BIC (par SWIFT)																																												

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

 Groupement conjoint

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
clé RIB :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	
code guichet :	
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

/

☐ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement solidaire**

Les prestataires désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant de l'acheteur

à : le :

☐ ANNEXE N° ____ À L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants
Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		

2. Répartition de la rémunération

Prestations		Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1				
	TVA %			
Total mandataire (I)				
Autres cotraitant				
N° 2	TVA %			
N° 3	TVA %			
Total autres cotraitants (II)				
Total de la tranche (I) + (II)				